

Appel à projets national 2020-2021

« Journée nationale de l'innovation »

Pendant la période du confinement, les professeurs, de la maternelle au lycée, ont redoublé d'inventivité et d'efforts pour maintenir la continuité pédagogique. Cet exercice inédit a permis de tester de nouvelles pratiques pédagogiques, dont certaines se sont avérées innovantes, mais il a également agi comme un révélateur des inégalités.

Des problématiques communes ont été identifiées par le réseau des conseillers académiques recherche-développement innovation-expérimentation (CARDIE) dans cette période de mutation. C'est autour de ces thématiques co-construites avec les académies que nous invitons les porteurs d'actions innovantes à formaliser leurs projets.

Thématiques de l'appel à projets

1. Le rapport au savoir à l'ère du numérique

Contexte :

Aujourd'hui questionné par la généralisation du numérique, de nouvelles conditions d'apprentissages et *in fine* de mutations de la forme scolaire, le rapport au savoir continue d'être déterminant pour garantir la réussite de chaque élève.

Le rapport au savoir est une dimension clé de la construction de soi et du parcours scolaire, professionnel et citoyen d'un individu. L'école remplit pour cela une mission essentielle qui implique tout à la fois les élèves, les enseignants, les familles.

Ce rapport au savoir ne va pas de soi : sa construction dès l'école maternelle ou sa nécessaire reconstruction quand il a été empêché ou altéré, obéissent à des facteurs complexes qui dépendent tout à la fois de la biographie des individus, de leur environnement familial et scolaire, de leurs conditions socio-économiques. Il dépend également de la manière dont l'école va pouvoir leur offrir un cadre tout à la fois sécurisant, stimulant et innovant en s'appuyant sur la métacognition, la capacité d'investigation et le sens critique.

Objectifs :

- Quelles pratiques pédagogiques et organisations innovantes peuvent favoriser le développement d'un rapport au savoir garantissant des apprentissages efficaces, durables et source de développement pour tous les élèves ?
- Quels apports du numérique pour innover dans les modes de transmission du savoir et les apprentissages ?

2. Favoriser le travail collectif pour les équipes éducatives et pour les élèves

Contexte :

L'école peut développer l'esprit d'équipe avec des pratiques collaboratives et inclusives permettant d'accroître chez les élèves, et dans les équipes éducatives, l'aptitude à coopérer, la capacité à

s'adapter, à travailler ensemble en mode-projet pour assurer la transmission des savoirs et la réduction des écarts de niveau.

Pour améliorer l'école, c'est le développement de travaux en petits groupes d'élèves qui est prioritaire tant pour les enseignants que pour les élèves ou les parents d'élèves dans l'enquête IPSOS « Bilan de la continuité pédagogique et préparation de la rentrée » publiée en juillet 2020. La demande pour les cours en ligne ou avec outils numériques apparaît moins prioritaire même s'il existe aussi une demande de maintien ou d'amplification du recours aux contenus en ligne suite à la crise sanitaire.

Objectifs :

- Comment favoriser et ancrer la coopération et les pratiques collaboratives pour les équipes éducatives comme pour les élèves ?
- Dans quelle mesure les apports du numérique au service de la transformation pédagogique peuvent contribuer à faire apprendre à coopérer, à construire du collectif, pour les élèves et pour les équipes éducatives au service de la réussite de chacun et de la transmission de la citoyenneté pour tous ?

3. La co-éducation innovante avec les familles et les partenaires territoriaux

Contexte :

La qualité des apprentissages des élèves, leur bien-être à l'école, la réussite éducative pour chacun, dépendent étroitement du lien de confiance et de partage de projet éducatif que l'Ecole est en mesure de développer avec les familles, dans une ouverture et un respect mutuel des caractéristiques et aspirations de chacun.

Alors que l'école s'est invitée dans les familles de manière inédite à la faveur du confinement lié à la crise sanitaire et que les familles ont été mises en situation de devoir « faire l'école à la maison » ou à l'inverse de « ne pouvoir faire l'école à la maison », la co-éducation a connu des formes inédites.

Les inégalités d'usages entre les familles selon le niveau socio-économique s'observent en termes de régulation des pratiques et de contrôle des contenus mais également des liens avec l'institution scolaire : des familles font permettre l'intégration de pratiques légitimes et transférables scolairement alors que d'autres s'en remettent à l'école pour le faire.

Objectifs :

- Quels projets peuvent apporter des réponses pour une co-éducation innovante ?
- Comment prendre en compte les différences de capital culturel et technique dans l'usage du numérique pour la co-éducation ?

4. L'organisation : quelles transformations de l'espace-temps scolaire ?

Contexte :

Les évolutions conjoncturelles liées à la crise sanitaire ont entraîné une massification subie des pratiques numériques à distance. Dans l'enquête de la DEPP parue en juillet 2020¹ sur les effets de la

¹ <https://www.education.gouv.fr/crise-sanitaire-de-2020-et-continuite-pedagogique-les-eleves-ont-appris-de-maniere-satisfaisante-305214>

crise sanitaire et la continuité pédagogique, les professeurs soulignent les progrès des élèves en termes d'autonomie et de maîtrise des outils numériques, progrès relevés par les élèves eux-mêmes.

Les déclarations des enseignants et des élèves se rejoignent pour constater par contraste, une absence d'effet positif de la période sur la motivation pour le travail scolaire, le manque de motivation étant relayé comme première difficulté par les élèves.

L'impact de l'enseignement à distance est donc à mettre en perspective : il requiert une articulation étroite avec le présentiel dans une séquence pédagogique repensée.

Objectifs :

En capitalisant sur les acquis de cette expérience :

- En quoi de nouvelles formes d'hybridation des pratiques professionnelles des équipes éducatives participent-elles à la transformation pédagogique ?
- Dans quelle mesure le numérique peut-il répondre aux besoins différenciés des élèves en termes de mode et rythme d'apprentissage, notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ?

5. Le territoire comme ressource éducative

Contexte :

Le territoire (quartier, bassin d'emploi, pays, ville, département, région...) peut se concevoir comme une ressource éducative et l'objet d'un projet innovant.

L'innovation peut permettre de s'adapter aux besoins et spécificités des territoires et répondre aux enjeux de mobilité sociale et géographique. Le territoire est en effet à la fois source potentielle d'assignation résidentielle et/ou de richesse patrimoniale, culturelle ou naturelle. Il est également moteur d'une dynamique éducative partagée associant scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Les infrastructures, outils, dispositifs et usages du numérique, si étroitement pensés en articulation avec le présentiel, sont susceptibles de mailler un territoire et de réduire ainsi les disparités territoriales.

Objectifs :

- Comment s'emparer des problématiques du territoire de manière innovante et interdisciplinaire ?
- Quel potentiel éducatif peut émerger d'un projet qui, par la valorisation du patrimoine local, fait de son territoire une ressource ?
- Quel apport permis par l'usage du numérique, articulé au présentiel, notamment en termes de désenclavement ?

Calendrier et critères de sélection

Calendrier

1. Publication de l'appel à projets national sur Innovathèque : octobre 2020
2. Sélection par chaque académie de 5 projets à mutualiser (1 par thématique) par le/la

CARDIE pilotant un comité constitué de différents porteurs de l'innovation au niveau académique (DAAC, DAREIC, DAN, IEN...) déposés sur Innovathèque <https://innovatheque-pub.education.gouv.fr/innovatheque/accueil> : décembre 2020 - janvier 2021

3. Communication à la DGESCO par chaque académie des 5 projets retenus par académie (soit 1 projet par thématique) via Innovathèque : <https://innovatheque-pub.education.gouv.fr/innovatheque/accueil> : 20 janvier 2021
4. Organisation d'un jury national valorisant les projets par académie selon leur potentiel de transfert : février 2021 – Paris
5. Partage des expertises et mutualisation des projets retenus dans 4 catégories définies selon la maturité des projets : 7 avril 2021 – Poitiers

Critères de sélection

Le potentiel de transfert et d'essaimage d'un projet constitue le principal critère pour partager les expertises et mutualiser les projets innovants au niveau national. La construction du projet et son impact sur les apprentissages et la transformation des pratiques pédagogiques sont prises en compte au niveau académique et national à travers douze critères communs :

- Pertinence du dispositif mis en place par rapport à la situation pédagogique ou éducative identifiée
- Cohérence entre les objectifs annoncés et l'action mise en place
- Changement par rapport à la manière habituelle d'enseigner, d'éduquer ou de piloter
- Potentialité à transformer les pratiques pédagogiques au sein de l'établissement
- Impact escompté sur les élèves, les équipes et les partenaires
- Degré d'implication des acteurs
- Engagement des élèves
- Démarche d'évaluation mise en œuvre
- Ouverture sur l'environnement et les partenaires extérieurs et potentialité à transformer le territoire
- Niveau de maturité du projet
- Appui sur les acquis de la recherche
- Potentiel de transfert et d'essaimage

Un modèle de grille d'appréciation des projets commune aux phases de sélection académique et nationale est joint en annexe.